

Caudard Breille Group

SAS au capital de 45 000 000 €

113 Chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

841 470 792 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**DU 21 JUILLET 2026****Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025****QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de 83 942,48 € comme suit :

- au compte « Réserve légale », la somme de 4 197,12 €
soit au moins 5 % du bénéfice,
- à titre de « Dividende » aux associés, la somme de 79 745,36 €

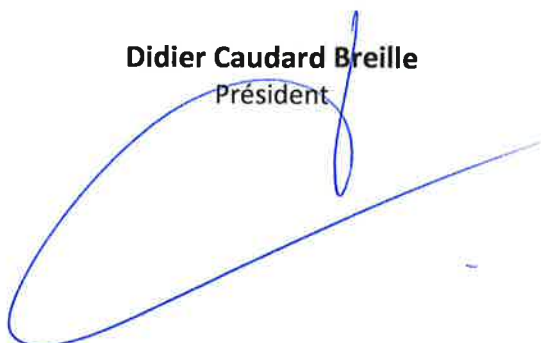
[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Didier Caudard Breille

Président



SAS Caudard Breille Group

SAS au capital de 45 000 000 €

113 Chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

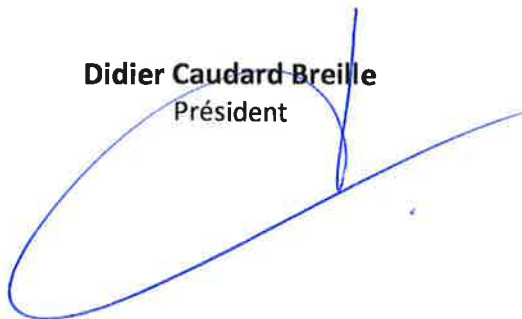
841 470 792 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS AU

31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes

Didier Caudard Breille
Président

A large, stylized handwritten signature in blue ink, written over the printed name and title of the President.

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		113 chemin de Fontanières 69350 LA MULATIERE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 4 1 4 7 0 7 9 2 0 0 0 1 8		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2025	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	540	540	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 216	39 216	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		Participations	CS	CT	47 713 183	34 000	47 679 183
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 139 038	247 511	891 526
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	BK	48 891 977	281 511	48 610 466	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	26 691	26 691	
		Autres créances (3)	BZ	CA	182 568	66 827	115 740
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	57 955	57 955		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	53 106	53 106		
	TOTAL (III)	CJ	CK	320 321	66 827	253 494	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt	CW				
Primes de remboursement des emprunts		CM					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	49 212 299	348 339	48 863 960	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an de des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Néant *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000 000)	DA	45 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	91 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	802 100		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 942		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	2 382		
		TOTAL (I)	DL	45 979 425	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 420 364		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	150 434		
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 565		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Instrument financier à terme	DI			
	Autres dettes	EA	300 170		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 884 534		
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	48 863 960		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 884 534		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Exercice N				Néant *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF	
	services *	FG	477 588	FH	FI	477 588
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	477 588	FK	FL	477 588
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				FI	
	Autres produits (1) (11)				FQ	11
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	477 600
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	321 057
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 606
	Salaires et traitements*				FY	7 709
	Cotisations sociales (10)				FZ	13 684
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * (14)			GA	
		- dotations aux dépréciations			GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI	
	Autres charges (12)				GE	175
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	350 232
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	127 367
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	99 099
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2	
Total des produits financiers (V)					GP	99 099
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	31 415
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	104 883
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	250
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	136 549
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(37 450)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	89 917

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Article 53 A
des impôts

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise		SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Néant		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7) (VII)				HD		
Charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	5 975	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	576 699	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	492 756	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	83 942	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	99 099
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N :		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N :		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : CAUDARD-BREILLE GROUP

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 48 863 961 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 83 942 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022. Ce règlement, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique pour la première fois aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 de la société.

Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers :

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2025

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une

Règles et méthodes comptables

dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	540			540
Immobilisations incorporelles	540			540
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Emballages récupérables et divers	39 217			39 217
Immobilisations corporelles	39 217			39 217
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	48 634 916	222 612	5 307	48 852 221
Immobilisations financières	48 634 916	222 612	5 307	48 852 221
TOTAL	48 674 673	222 612	5 307	48 891 978

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			222 612		
Augmentations de l'exercice			222 612		

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS REAL BLUE GROUP 69350 LA MULATIERE	150 000	8 016 137	100,00	5 044 417
SAS DCB INTERNATIONAL 69350 LA MULATIERE	3 000 000	15 376 484	60,00	10 293
SAS CB ENERGY 69350 LA MULATIERE	100 000	118 505	50,10	-48 708
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS WATTMEN 42270 ST PRIEST EN JAREZ	24 595		25,00	
CIE DE PORTLAND 69006 LYON	102 000	-856 691	33,33	37 953

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	47 285 383	47 285 383	800 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	427 800	393 800	289 876		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incor						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agenc et aménagements des constru						
- Installations techniques, maté et outillage industriels						
- Installations générales, agenc et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informat mobilier						
- Emballages récupérables et d						

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 401 405 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 139 038		1 139 038
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 692	26 692	
Autres	182 568	182 568	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	53 107	53 107	
Total	1 401 405	262 367	1 139 038

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	49 162
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	26 692
Total	75 853

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 45 000 000,00 euros décomposé en 4 500 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 500 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500 000	10,00

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 228			2 383
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 228			2 383
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 884 535 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 420 365	2 420 365		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 434	150 434		
Dettes fiscales et sociales	13 565	13 565		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	300 170	300 170		
Produits constatés d'avance				
Total	2 884 535	2 884 535		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	74 117
INTÉRÊTS COURUS	104 650
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	616
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	277
TAXE D APPRENTISSAGE	32
FORMATION CONTINUE	10
CLIENTS - RRR À ACCORDER	204 000
Total	383 702

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	53 107		
Total	53 107		

Autres informations

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	CAUDARD-BREILLE GROUP 113 CHEMIN DE FONTANIERES 69350 LA MULATIERE 841470792 Service comptabilité de DCB International 30 quai Perrache 69002 LYON
Entité établissant les états financiers consolidés l'ensemble le plus petit d'entité comprise l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Compagnie de Portland auprès de la Banque Populaire prêt de 148k€	55 000
CB Energie caution solidaire donnée auprès de la Banque Populaire pour le prêt de 1 000k€	1 200 000
Avals et cautions	1 255 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 255 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 255 000



OHAYON
5 rue Saint-Maximin
69003 LYON



RSM RHONE-ALPES
2bis, rue Tête d'Or
69006 LYON

CAUDARD BREILLE GROUP

Siège social : 113 Chemin de Fontanières – 69350 LA MULATIERE
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

CAUDARD BREILLE GROUP

Siège social : 113 Chemin de Fontanières – 69350 LA MULATIERE
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société CAUDARD BREILLE GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAUDARD BREILLE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 20 juillet 2026

Les commissaires aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom



Pierre-Michel MONNERET

Associé

OHAYON

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom



Carine MONTJOUVENT

Associée



Bilan BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	540		540	540
Immob. en cours / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	39 217		39 217	39 217
Immob. en cours / Avances et acompte				
Immobilisations financières				
Participations	47 713 183	34 000	47 679 183	47 525 983
Créances rattachées à des participations	1 139 038	247 512	891 526	858 837
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (III)	48 891 978	281 512	48 610 466	48 424 576
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	26 692		26 692	13 986
Autres créances	182 568	66 827	115 741	25 700
Charges constatées d'avance	53 107		53 107	54 095
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jeton				
Disponibilités	57 955		57 955	141 082
Total actif circulant (IV)	320 322	66 827	253 495	234 863
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembourse. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	49 212 300	348 339	48 863 961	48 659 440



Bilan BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	45 000 000	45 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	91 000	79 614
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	802 100	732 042
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	83 942	214 444
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	2 383	2 228
Total capitaux propres (I)	45 979 426	46 028 329
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 420 365	2 316 471
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 434	88 749
Personnel	616	588
Organismes sociaux	12 766	12 671
Etat, Impôts sur les bénéfices		25 740
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		2 331
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	183	223
Dettes fiscales et sociales	13 565	41 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	300 170	184 338
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	2 884 535	2 631 111
Ecart conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	48 863 961	48 659 440



CDR BIC ANC N° 2022-06 (CEG)

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	%	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation						
Production vendue	477 588,18	100,00	648 654,89	100,00	-171 066,71	-26,37
Montant net du chiffre d'affaires	477 588,18	100,00	648 654,89	100,00	-171 066,71	-26,37
Reprises sur amort., dép. et provisions			27 949,38	4,31	-27 949,38	-100,00
Autres produits	11,94		1,23		10,71	870,73
Total des produits d'exploitation (I)	477 600,12	100,00	676 605,50	104,31	-199 005,38	-29,41
Charges d'exploitation						
Autres achats & charges externes	321 057,00	67,22	288 400,82	44,46	32 656,18	11,32
Impôts, taxes et vers. assim.	7 606,45	1,59	10 882,90	1,68	-3 276,45	-30,11
Salaires	7 709,01	1,61	45 884,70	7,07	-38 175,69	-83,20
Cotisations sociales	13 684,42	2,87	19 228,17	2,96	-5 543,75	-28,83
Dotations aux amort. et aux dépréciatio						
Autres charges	175,50	0,04	3,23		172,27	NS
Total des charges d'exploitation (II)	350 232,38	73,33	364 399,82	56,18	-14 167,44	-3,89
Résultat d'exploitation (I - II)	127 367,74	26,67	312 205,68	48,13	-184 837,94	-59,20
Quote-part sur op. faites en commu						
Produits financiers						
De participations	99 099,08	20,75	23 899,16	3,68	75 199,92	314,66
Total des produits financiers (V)	99 099,08	20,75	23 899,16	3,68	75 199,92	314,66
Charges financières						
Dotations aux amort. dépréciations et p	31 415,51	6,58	43 390,06	6,69	-11 974,55	-27,60
Intérêts et charges assimilées	104 883,83	21,96	16 470,80	2,54	88 413,03	536,79
Valeurs comptables des immob. financi	250,00	0,05			250,00	
Total des charges financières (VI)	136 549,34	28,59	59 860,86	9,23	76 688,48	128,11
Résultat financier (V - VI)	-37 450,26	-7,84	-35 961,70	-5,54	-1 488,56	4,14
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	89 917,48	18,83	276 243,98	42,59	-186 326,50	-67,45
Produits exceptionnels (VII)			77,91	0,01	-77,91	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)			476,60	0,07	-476,60	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)			-398,69	-0,06	398,69	-100,00
Impôts sur les bénéfices (X)	5 975,00	1,25	61 401,00	9,47	-55 426,00	-90,27
Total des produits (I + III + V + VII)	576 699,20	120,75	700 582,57	108,01	-123 883,37	-17,68
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX)	492 756,72	103,18	486 138,28	74,95	6 618,44	1,36
RESULTAT DE L'EXERCICE	83 942,48	17,58	214 444,29	33,06	-130 501,81	-60,86



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : CAUDARD-BREILLE GROUP

Les comptes annuels de la société sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 48 863 961 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 83 942 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 sont établis conformément aux principes comptables définis par le Plan Comptable Général et aux dispositions du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022. Ce règlement, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique pour la première fois aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 de la société.

Incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers :

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2025

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une



Règles et méthodes comptables

dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	540			540
Immobilisations incorporelles	540			540
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Emballages récupérables et divers	39 217			39 217
Immobilisations corporelles	39 217			39 217
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	48 634 916	222 612	5 307	48 852 221
Immobilisations financières	48 634 916	222 612	5 307	48 852 221
TOTAL	48 674 673	222 612	5 307	48 891 978

Les flux s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Créations
Ventilation des augmentati					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			222 612		
Augmentations de l'exercice			222 612		



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS REAL BLUE GROUP 69350 LA MULATIERE	150 000	8 016 137	100,00	5 044 417
SAS DCB INTERNATIONAL 69350 LA MULATIERE	3 000 000	15 376 484	60,00	10 293
SAS CB ENERGY 69350 LA MULATIERE	100 000	118 505	50,10	-48 708
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS WATTMEN 42270 ST PRIEST EN JAREZ	24 595		25,00	
CIE DE PORTLAND 69006 LYON	102 000	-856 691	33,33	37 953

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	47 285 383	47 285 383	800 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	427 800	393 800	289 876		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tisse- ments cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tisse- ments cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incor						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agenc et aménagements des constru						
- Installations techniques, maté et outillage industriels						
- Installations générales, agenc et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informat mobilier						
- Emballages récupérables et d						



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 401 405 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 139 038		1 139 038
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	26 692	26 692	
Autres	182 568	182 568	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	53 107	53 107	
Total	1 401 405	262 367	1 139 038

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	49 162
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	26 692
Total	75 853

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 45 000 000,00 euros décomposé en 4 500 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 500 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500 000	10,00



Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 228			2 383
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	2 228			2 383
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 884 535 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 420 365	2 420 365		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 434	150 434		
Dettes fiscales et sociales	13 565	13 565		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	300 170	300 170		
Produits constatés d'avance				
Total	2 884 535	2 884 535		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	74 117
INTÉRÊTS COURUS	104 650
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	616
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	277
TAXE D APPRENTISSAGE	32
FORMATION CONTINUE	10
CLIENTS - RRR À ACCORDER	204 000
Total	383 702

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	53 107		
Total	53 107		

**Autres informations***Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés*

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	CAUDARD-BREILLE GROUP 113 CHEMIN DE FONTANIERES 69350 LA MULATIERE 841470792 Service comptabilité de DCB International 30 quai Perrache 69002 LYON
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entité comprise dans l'ensemble d'entité visé ci-dessus dont l'entité partie en tant qu'entité filiale.	
Nom Siège N° d'identification si entité française Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être détenues	

Engagements financiers

Engagements donnés



Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Compagnie de Portland auprès de la Banque Populaire prêt de 148k€	55 000
CB Energie caution solidaire donnée auprès de la Banque Populaire pour le prêt de 1 000k€	1 200 000
Avals et cautions	1 255 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 255 000
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	1 255 000